ELECTIONS LEGISLATIVES

du 18 Novembre 1962

Département des Basses-Pyrénées

Circonscription d'OLORON-ORTHEZ

Mesdames, Messieurs,

La France, l'Europe, l'Occident, viennent d'être l'objet d'une immense trahison, trahison réalisée sous le couvert de l'aberration d'un homme.

BENOIST-MECHIN, dans son livre «Le roi Séoud», affirme que l'Amérique, la Russie et l'Angleterre se sont entendus comme larrons en foire pour enlever le pétrole et le gaz saharien à la France et à l'Europe, dont ils auraient été le réservoir énergétique. Sans l'énergie saharienne l'Europe, petite, surpeuplée, sans source de matières premières importantes, serait vouée à la stagnation. Or, ni les 2 Grands, ni l'Angleterre ne veulent d'une Europe puissante et non dépendante.

Qu'il y ait eu conjuration ou non — personnellement, je le crois — le Général De GAULLE en a été l'agent exécuteur.

Maintenant, par la seule volonté du Général De GAULLE, tout est perdu ! Etait-ce bien la peine, pour en arriver là, de tromper l'opinion française de la «Paix des Braves», à »l'Auto-détermination, pour exorciser le mythe de l'indépendance» ; d'envoyer à la mort, pour rien, des dizaines de milliers de nos jeunes gens ; de faire, alliés aux Fellagas, la guerre à des Français ; de lancer sur eux : Barbouses, C.R.S.S., gendarmes mobiles, tuant, pillant, violant !

Jamais, d'autre part, Staline, n'aurait rêvé d'un Charles DE GAULLE, pour réaliser son plan d'encerclement de l'Europe par l'Afrique ! Et le pire, c'est que ce ne seront pas les Russes — qui seront alors nos alliés — mais les Chinois, qui installeront leurs fusées sur les côtes algériennes ! Nos enfants seront peut être les victimes duGénéral DE GAULLE, et hélas, de l'aveuglement de trop de Français d'aujourd'hui !

Un homme respecté, qui est un bon Français, le Président COTY, s'est écrié, l'autre jour, parlant de Charles DE GAULLE : «Il restera seul, sur des ruines !» Je me présente pour qu'aux ruines de tous genres, déjà accumulées par lui, il ne puisse en ajouter d'autres sur la tête de nos enfants et sur notre Patrie.

Pendant ces trois années de drame algérien que faisait notre représentant du Peuple, Guy EBRARD ? Ce qu'il faisait je vais vous le dire : il pensait à sa réélection ! Je vous défie de trouver un seul écrit de lui, uneseule parole publique, invoquant sérieusement ce problème. Que voulez-vous ! Une carrière politicienne est une carrière politicienne et on a besoin des voix gaullistes et des voix anti-gaullistes pour se faire réélire, et il faut suivre le vent.

Au Référendum du 8 janvier 1961, qui scella le destin de l'Algérie, il se garda bien de demander le «Non». Au référendum du 8 avril 1962, il préconisa officiellement le «Oui» qui approuva la capitulation d'Evian et décida de son application. Maintenant, ilfait la cour aux réfugiés, parce qu'ils sont devenus des électeurs ! Il a pourtant coopéré à leur malheur !

Je me suis souvent moqué des professions de foi, que le vent emporte. Laissez-moi pourtant dire sincèrement :

aux Paysans

Qu'ils connaissent leurs problèmes mieux que moi et je les écouterai. Qu'il me semble pourtant, dans ma jugeotte, que l'essentiel pour eux est de connaître combien ils vendront les produits qu'ils arracheront de la terre et d'avoir les mêmes avantages que les autres catégories de citoyens. Ils ont d'autres justes revendications. Qu'ils sachent que s'ils doivent manifester, que je serai le premier en tête du cortège pour recevoir les coups. J'aime la terre, et si je n'étais pas Médecin, je voudrais être Agriculteur.

aux Ouvriers

Que je les soutiendrai dans leurs justes revendications. Un but social à atteindre est que l'homme gagne assez afin que la femme puisse rester au foyer.

Aux Commerçants Artisans, Professions Libérales

Que je connais leurs soucis et les intolérables impôts qui les frappent.

S'il faut mettre un terme aux dépenses somptuaires et africaines de l'actuel Chef de l'Etat, je suis arrivé à la conviction, que seul L'IMPOT SUR L'ENERGIE, que j'ai quelque peu étudié nous soulagera des impositions, et nous libèrera des déclarations, des feuilles d'impôt, des versements au Percepteur, des contrôles. Il faut l'appliquer prudemment et pour commencer, au quart du budget total et voir les répercutions sur les prix. Une Commission parlementaire avait été créée ; on n'en entend plus parler. Nous la reprendrons avec la volonté d'aboutir.

aux Vieux

Qui doivent vivre avec 10.000 francs par mois !

aux Invalides

Eux aussi dans la misère, je dis toute ma sollicitude et tout mon dévouement. Ils trouveront en moi un Député qui les défendra, un Médecin qui les connait.

Je suis partisan de la République Parlementaire, parce qu'elle seule respecte nos libertés et notre dignité, et que tous les progrès sociaux y sont légalement possibles. Son seul véritable défaut l'instabilité ministérielle, sera supprimée par une simple addition à la Constitution : «A chaque législature, à la deuxième crise ministérielle, le Parlement est automatiquement dissous et on retourne devant le Pays».

Nous défendrons la libre République démocratique, avec sa triple séparation des pouvoirs, contre les cérébrations du Général de Gaulle.

Je voudrais vous dire ici, brièvement, dans la place qui me reste, l'un des projets (rien à voir avec la politique) qui estune des raisons morales de ma candidature : J'aurai le courage de proposer et de faire voter l'abolition de la loi de 1920 qui interdit en France la vente et la propagation des produits contraceptifs.

J'ai 34 ans de carrière médicale. J'ai vu trop de vilaines fausses couches, de sales curetages, trop de pauvres filles, que je devais renvoyer avec de bonnes paroles à la Ponce Pilate, ayant trop peur qu'elles aillent se f... à l'eau ; trop de jeunes ménages désunis, voués à la hargne et au divorce pour la crainte de trop d'enfants ; trop de femmes accablées de grossesses et victimes de l'homme, pour ne pas juger qu'il est de mon devoir de mettre fin à cette hypocrite situation. Au point d'évolution où en est arrivé l'homme, qui n'est plus un animal, il a le droit et le devoir de régler avec sa raison la naissance d'un être humain.

Il suffit d'un projet de loi pour que le CONTROLE DES NAISSANCES soit possible en France, comme en Suisse, en Angleterre et dans les Pays scandinaves. Nul n'a humainement le droit de s'y opposer.

Si j'étais élu, je serai, par priorité, au service de tous ceux, de toutes celles qui, comme je le fais, travaillent et luttent pour assurer la vie de leur famille et, à leurs enfants, un sort meilleur que le leur.

Docteur LABBÉ-BRAULT

Combattant Volontaire de la Résistance

Radical Indépendant

M. BEAUREGARD

Agent Technique S N P A

Lieutenant de réserve

IMP. MAYSONNAVE, OLORON